

COUPE du MONDE de RUGBY 2011 NOUVELLE-ZELANDE

Les AOUCOUS et leurs amis y seront !

MODALITES de PLACEMENT de FONDS

Comme nous l'avons évoqué, lors de notre dernière Assemblée Générale, je vous confirme que les AOUCOUS vont organiser, pour le compte de l'UFAR, un voyage touristique/sportif en NOUVELLE ZELANDE à l'occasion de la prochaine COUPE du MONDE de RUGBY en 2011.

Des matches seront prévus. Le groupe des participants sera limité à 30 personnes (gage de sérieux et de convivialité comme il en a été pour toutes les Tournées UFAR ou AOUCOUS). La durée du voyage sera comprise entre 12 et 20 jours.

Bien que, comme toujours, les prix seront « tirés » au plus juste, le montant total de la participation sera relativement élevé (voyages et hébergements plus chers à cause de l'effet bien connu COUPE du MONDE)

Pour éviter d'avoir à déboursier une somme importante en 2011, nous vous proposons d'alimenter dès à présent, puis par versements réguliers, à votre convenance, un compte spécial qui sera dédié uniquement à la Tournée en NOUVELLE ZELANDE.

MODALITES

Un compte sur livret, rémunéré, est ouvert au CREDIT MUTUEL de TOULOUSE sous l'appellation : « Nouvelle Zélande 2011 »

Versements :

Le premier versement doit être significatif pour démontrer votre volonté de participer à ce voyage. Il est fixé à 150 €uros.

Chacun doit effectuer un versement mensuel, automatique, de 80 €uros minimum (un versement supérieur est, bien entendu, autorisé)

Pour ce faire, il sera remis un RIB (du compte « Nouvelle Zélande 2011 » ouvert au Crédit Mutuel) aux personnes intéressées par le projet.

Ces dernières devront auprès de leur banque :

- verser 150 €uros sur le compte « Nouvelle Zélande 2011 » avec le RIB du Crédit Mutuel
- demander un virement permanent sur le compte « Nouvelle Zélande 2011 » pendant une période précise (par exemple de 1^{er} octobre 2008 au 1^{er} mai 2011)
- demander que dans le libellé de l'opération votre banque mentionne, impérativement, par exemple : « Cotisation NZ Mr Paul DUPONT » Ceci pour faciliter le suivi des versements de chaque participant.

Suivi des comptes :

Le compte sera ouvert au nom des AOUCOUS (facilité administrative) avec une Délégation de signatures pour :

- le Président des AOUCOUS,
- le Trésorier des AOUCOUS,
- 2 Représentants de l'UFAR.

Le CREDIT MUTUEL de TOULOUSE tient à jour les mouvements de fonds du compte. D'où la nécessité que chaque versement soit bien personnalisé par la mention, par exemple

« Cotisation NZ Mr Paul DUPONT »

Le CREDIT MUTUEL transmettra, chaque mois au Trésorier des AOUCOUS l'état du compte « Nouvelle Zélande 2011 »

Le Trésorier des AOUCOUS fera copie de ce document au Président des AOUCOUS et aux Représentants de l'UFAR.

Le relevé de compte de la banque permettra, par des tableaux croisés, de connaître l'état des versements effectués par chacun des participants.

Le suivi du compte personnel peut être transmis sur sa demande à toute personne qui en fait la demande.

Mise à disposition des sommes versées :

Au moment du départ (en 2011 ; date exacte non précisée) chacun aura un avoir correspondant au total des versements qu'il aura effectué. Cet avoir viendra en déduction du coût réel du voyage.

Par exemple :

Coût réel du voyage supposé à 2 800 €uros. Versements effectués : 150 €uros (1^{er} versement) + 30 versements de 80 €uros = 2 550 €uros. Somme à devoir avant le départ : 2 800 €uros – 2 550 €uros = 250 €uros

Les accidents de la vie font que, malheureusement, chacun peut se retrouver dans l'obligation de récupérer tout ou partie de la totalité des fonds versés. Dans ce cas là, bien entendu, chacun pourra être remboursé, à tout moment, tout ou partie des versements effectués (sans les bénéfices du placement : trop compliqué à calculer et gains peu important)

Retraits de fonds :

Tous les retraits de fonds (remboursement de tout ou partie pour un participant, financement de provisions pour le voyage, retrait de la totalité des fonds versés pour l'organisation du voyage) du compte « Nouvelle Zélande 2011 », devront être validés par la signature d'un délégué de signature représentant les AOUCOUS et d'un délégué de signature représentant l'UFAR.

Rémunération du compte :

A ce jour le rendement du compte est supposé compris entre 3 et 4%.

La totalité des intérêts, des sommes versées, sera réinvestie dans le budget global du voyage, minorant ainsi la participation de chacun.

Priorité :

Au cas où plus de 30 participants seraient intéressés pour participer à la Tournée, la priorité sera donnée au 30 premiers inscrits qui auront respecté les modalités de versement.